Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public

Renouvellement de votre adhésion pour 2027

À n'utiliser ni pour une première adhésion ni pour abonner un établissement

Renouvelez de préférence votre adhésion en ligne sur www.apmep.fr,

sinon utilisez ce formulaire :

Vos coordonnées

Numéro d'adhérent (si vous le connaissez) : ..... Régionale de : .....

Mr *ou* Mme *Nom..... Prénom : ..... Année de naissance : .....*

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Nom et type de l'établissement d'exercice : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Merci de payer votre cotisation avant le 15 février (ou modifier le tarif avant le 31/12/26 pour le prélèvement automatique).

- Cocher, parmi les cotisations ci-dessous, celle correspondant à votre situation.

❑ Étudiants, étudiantes ou stagiaires : **10 €**	**Rappel le reçu fiscal permet une déduction de 66% du montant de la cotisation.**
❑ Retraités ❑ Conjoint d'adhérent **39 €** ❑ Premier degré ❑ Contractuels, services partiels **45 €** ❑ Second degré indice ≤ 458 (5ème échelon) **45 €**	Pour les cas ci-contre, membres d'une association partenaire * : **35 €** indiquer l'association :
❑ Second degré indice > 458 **75 €** ❑ Enseignants dans le supérieur, Inspecteurs **75 €**	Pour les cas ci-contre, membres d'une association partenaire * : **57 €** indiquer l'association :
❑ Soutien APMEP **120 €**	❑ Super soutien APMEP **180 €**

*1 Union des Professeurs de Physique et Chimie. 2 Société Mathématique de France. 3 Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française. 4 Société de Mathématiques Appliquée et Industrielle. 5 Société Informatique de France. 6 MATh.en.JEANS 7 Femmes et Maths 8 Les Maths En Scène 9 M@ths'n Co 10 Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques.

Merci de contacter le secrétariat *secretariat-apmep@orange.fr* ***avant le 31 décembre si vous souhaitez autoriser l'APMEP à prélever votre cotisation ou si vous l'avez déjà autorisé à le faire et si vous avez récemment changé de compte*** *en envoyant un RIB accompagné d'une nouvelle autorisation de prélèvement, disponible sur www.apmep.fr ou* ***pour annuler votre autorisation de prélèvement****. Si vous êtes déjà au prélèvement automatique, vous serez contacté en décembre 2026.*

Périodiques de l'APMEP : tous les adhérents reçoivent les deux périodiques de l'APMEP.

- Le BGV en infolettre, consultable et téléchargeable par tous les adhérents sur www.apmep.fr
- ***Au fil des maths – Le bulletin de l'APMEP*** sous forme numérique et papier sauf indication ci-dessous :

  Ne pas envoyer le bulletin sous forme papier ❑

Brochures

Tous les adhérents bénéficient du **tarif « adhérent/abonné »** pour l'achat de brochures éditées par l'APMEP (réduction de 30 % sur le prix public) et de 5 % sur le prix public des brochures non APMEP. **Achetez de préférence vos brochures en ligne sur www.apmep.fr**. Vous pouvez aussi les acheter dans votre Régionale de l'APMEP, ou en contactant le secrétariat.

Mode de paiement : ☐ par prélèvement vers le 2 février 2027. Joindre un formulaire SEPA (voir sur le site)

Vous préférez régler : ☐ par chèque à l'ordre de l'APMEP (Crédit Mutuel – IBAN : FR76 1027 8065 0000 0206 2000 151)

☐ par virement sur le compte ci-dessus avec votre numéro d'adhérent comme objet.

Date : ..... Signature :

Renvoyez ce bulletin accompagné de votre paiement à : ***APMEP, 26 rue Duméril 75013 PARIS***